



**Questions au pré-conseil d'arrondissement du 30 novembre 2021  
concernant les aménagements des abords de la gare du Nord et du quartier**

**Le Comité des habitants Gare du Nord La Chapelle** se veut, de par son objet social, force de propositions. Il avait notamment posé des questions au pré-conseil du 18/05/2021 concernant la place Jan Karski et ses abords, puis à celui du 28/09/2021 concernant les aménagements liés au futur projet de rénovation de la Gare du Nord. Depuis, nous constatons que les voeux votés antérieurement n'ont pas été respectés et suivis d'effets. Mais quelle est donc la finalité du vote d'un vœu ?

Notre Comité se demande donc si vous êtes toujours liés aux clauses du protocole d'accord signé entre La Ville de Paris et la SNCF en novembre 2020, concernant la Gare du Nord et ses abords, qui privaient les associations de quartier d'un dialogue constructif avec la Ville.

Concernant la place Jan Karski, une concertation devait avoir lieu au cours du mois d'octobre mais il semblerait qu'elle aurait été repoussée à la fin de l'année 2021, voire au-delà. Pouvez-vous nous le confirmer ?

Par ailleurs, nous avons bien compris que la rénovation de la Gare du Nord se ferait en plusieurs phases, à budgets réduits. Toutefois, ces budgets de 50 millions d'euros de la SNCF et de 2,3 millions d'euros de la Mairie de Paris doivent néanmoins respecter les priorités du projet initial de rénovation de la Gare du Nord, en s'appuyant notamment sur le rapport des experts, diligentés par la Mairie de Paris en décembre 2019, et proposant de se concentrer « d'ici 2024 sur les travaux ayant trait à l'amélioration de la gare banlieue et de son accessibilité (comprenant le complexe de la gare souterraine), à une mise en valeur de la salle Hittorff, pour présenter un visage aussi accueillant que possible, et à l'aménagement des espaces publics aux abords de la gare du Nord ».

L'Assemblée Générale du Comité des Habitants Gare du Nord/La Chapelle, réunie le 22/10/2021, a voté, à l'unanimité, le maintien du recours contentieux contre la SA Gare du Nord 2024 en vue de l'annulation du permis de construire délivré le 06/07/2020. En effet, nous sommes surpris que certains panneaux StatioNord soient toujours affichés au sein de la gare.

Compte tenu du peu de reconnaissance que vous nous accordez dans les décisions que vous mettez en œuvre, faute de concertation préalable, et afin d'améliorer la vie du quartier et des riverains, et par la-même des usagers des gares, nous souhaitons toujours que soit :

- Amélioré le confort des voyageurs dans la gare en facilitant les liaisons avec les autres modes de transport
- Renforcé l'intermodalité, via l'adaptation fonctionnelle de la gare, avec un réaménagement de la gare routière

C'est dans ce but que nous vous posons les questions suivantes :

- Une voie d'accès entre la gare du Nord et le boulevard de la Chapelle sera-t-elle ouverte et aménagée, pour 2024, afin que les flux piétons, vélos et véhicules ELU/déchets puissent entrer et sortir depuis le Nord, favorisant de ce fait l'accès au futur hôpital Lariboisière et aux arrondissements mitoyens ?
- Dans le même sens, est-il envisagé l'implantation de stations vélos sous le viaduc du boulevard de la Chapelle ce qui permettrait de capter une partie des flux nord ? et boulevard de Denain pour les flux sud ?
- La gare routière sera-t-elle de nouveau réaménagée de façon à y concentrer l'ensemble des bus, pour le confort des voyageurs, tout en travaillant sur une meilleure sonorisation afin d'éviter des nuisances sonores aux riverains ? Sachant qu'actuellement les passages piétons sont très mal adaptés et dangereux pour la circulation tant des piétons que des bus.
- Une réouverture complète de la rampe connectant le parvis historique avec la gare routière est-elle envisagée, pour permettre un désengorgement du Fg Saint-Denis ?

- La SNCF prévoit-elle d'aménager les sous-sols du parking au profit des taxis, VTC et deux roues motorisées afin de libérer le parvis de la gare ?
- Quand prévoyez-vous de soumettre aux associations de quartier les projets d'aménagement des abords de la Gare du Nord et de ses abords ?

En conclusion, le Comité des habitants ne veut pas être mis devant le fait accompli et exprime à nouveau son souhait de faire partie des concertations et d'être associé aux propositions d'aménagement du quartier de la Gare du Nord et de ses environs.